

Mesure de l'activité sur la période et modalités de fonctionnement :

- **population de patient** ciblée :
effectif population totale :
nombre de patients bénéficiaires (actes déjà réalisés)
nombre d'exclusions au dispositif et motifs de non prise en charge
(ex refus de consentement...)

- **Volume d'actes réalisés et typologies**
Nombre d'actes de télémédecine :

Pour chaque type d'acte de télémédecine spécialités ou disciplines concernées et catégories professionnelles des intervenants.
Nombre de téléconsultations :
de primo prise en charge
de suivi
Nombre de télé expertises :

Dispositifs médicaux communicants utilisés

nombre d'actes réalisés revêtant un caractère « prioritaire »

nombre de télé dossier ouvert
nombre de DMP (consultés, alimentés en documents)

- **Mode d'accès et gestion des données médicales**

modalités d'hébergement et de confidentialité des données de santé à caractère personnel, traçabilité des prises en charge grâce au SI.
Supports d'informations médicales identifiés lors des actes de télémédecine et niveaux d'utilisation :
Ouverture/création d'un Télé dossier, accès à un Dossier médical informatisé, PACS, DMP, échange par Messagerie sécurisée...
Ressources numériques utilisés : réseau, plateforme, logiciel, application ...

- **Survenues et traitements d'incidents**

Taux de survenue d'événements indésirables et leur analyse. (l'origine et le domaine concerné (technique, réseau, applications, organisationnel, médical..) le degré d'importance et la résolubilité, niveau d'assistance requis, ressources utilisées et impact,)

- **Formation et sensibilisation** des professionnels de santé
actions menées en matière de formation et d'acquisition des compétences techniques requises pour l'utilisation des dispositifs, actions d'informations sur l'existence du dispositif et ses modalités, réalisations de protocoles de service ainsi que de guides utilisateurs.

Impact de l'activité dans la prise en charge et le parcours de soins sur :

- **les déplacements et transports** des patients (pour consultations, hospitalisation...) et la distance moyenne A/R des transports évités

- **l'accessibilité à une offre de soins** dont le patient ne bénéficiait pas auparavant

- **les délais de prise en charge** et de réalisation des actes

- **le suivi médical** personnalisé proposé au patient

programmations mises en place à l'issue de l'acte de télémédecine, demande d'examen, réalisations de soins, mise en place ou modification de thérapeutique, consultation en face à face, hospitalisation....

- **la durée moyenne de séjour** des hospitalisations
- **les hospitalisations évitées**
- **L'observance des prescriptions** et des recommandations, survenue d'événements iatrogénique ou identification de risques ayant été levés.
-
- **La morbi-mortalité** des patients ayant bénéficié du dispositif de télémédecine
- **L'évolution des pratiques professionnelles**
- Le degré de **satisfaction** des différents partenaires, y compris les patients (les usagers).

Mutualisation des outils et des organisations :

- Nombre de partenaires, nombre de conventions signées et nombre de conventions « actives ».
- Actions visant à développer et sensibiliser des professionnels aux dispositifs et modalités de prise en charge.